

MIALLET 2019



LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal vous invite une fois de plus à parcourir l'actualité de notre commune au travers de ses pages. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé à sa réalisation, à sa relecture.

Au terme de ce mandat, on devrait pouvoir dresser un bilan. Cela est nécessaire mais je ne le peux car le code électoral me l'interdit, surtout qu'une partie des actuels conseillers se resoumettra à vos suffrages en mars prochain. Nous défendrons ce bilan lors de la campagne électorale.

Je qualifierais l'année qui vient de finir de plutôt bonne. Nous avons travaillé, gardant à l'esprit de faire de notre mieux.

Nous avons accepté cette année l'assurance vie liée au leg de Mme Bougeault Lamande ce qui fait que la commune a reçu cette année au total 288 406,53 €. Nous ne pouvons qu'avoir une pensée pour cette généreuse donatrice. Les lenteurs des procédures, indépendantes de notre volonté, ont fait que l'intégralité des fonds du leg n'est sur le compte de la commune que cette année et que nous n'avons pas encore perçu les revenus des loyers se rattachant aux immeubles.

Boissonnie
Chatelavy
Durmareix
Feyte
Fougeras
Gatinelie
Grafeuille
Jambe de Banc
La Brousse
Lacaud
La Congerie
La Couchie
La Gratte
La Lande de Puyraud
Lambertie
La Nolphie
La Sudrie
La Valette
Le Bois des Roses
Le Clocheton
Le Grand Clos
Le Petit Trois Cerisiers
Lepinotte

Le Salignier
Le Soleil
Les Parcs
Les Pardoises
Les Places
Les Rivaux
Les Thermes
Les Trois Cerisiers
Lordebort
Magneffe
Magoubert
Maine De Veysieras
Maine Du Bost
Maison brûlée
Maison rouge
Mamont
Massavy
Montechabroulet
Montericourt
Montibus
Moulin du blé
Pierre Brune
Pommerede
Puiffe
Puyraud
Veysieras

Dans ce numéro

Le mot du maire.....	1
Le recensement.....	3
Le Conseil Municipal.....	4
L'état civil.....	6
Bonnes pratiques.....	6
L'agence Postale.....	7
Le SMD3.....	7
Du côté de l'Europe.....	8
La Bibliothèque.....	8
Le SCOT.....	9
La paroles aux assos.....	10
Le PNR.....	24
Happy Habitat.....	27
Bon à savoir.....	26
Vu dans le Sud Ouest.....	28
Miallet autrefois.....	30
Pratique.....	32

La boulangerie de Paris, également don de cette dame devrait être vendue à son locataire actuel qui, après négociation, en accepte l'acquisition pour 450 000€ au lieu des 330 000€ qu'il avait proposés il y a quelques mois. Des biens immobiliers, cela représente aussi des charges. Ainsi, nous avons financé à hauteur de notre quote-part dans les copropriétés concernées des travaux dont ravalements ainsi que les charges habituelles.

Je souhaiterais que lors de l'opération « adressage » sur notre commune qui devra être fait, une rue, sa rue, porte le nom de Mme Bougeault Lamande .

Les idées ne manquent pas pour l'utilisation de ce leg. Mais comme disait l'humoriste Alphonse Allais, à propos des promesses électorales : “ Avant d'éblouir le peuple en lui promettant de l'eau chaude, il faut d'abord lui fournir les récipients pour la recueillir ! ”...

En ce qui concerne les projets qui avaient été programmés en 2019, certains sont réalisés, d'autres sont en cours. Il n'y a pas eu de gros retards, d'imprévus.

Concernant les travaux sur les bâtiments, dans le cadre de la première tranche de rénovation pour les économies d'énergie, fenêtres et portes ont été changées à la mairie. Nous avons fait le choix de l'aluminium. Cette opération a été largement subventionnée la part restant pour la commune a été de 33 322,11€.

Le local accueillant les artisans boulangers pâtisseries a été entièrement aménagé.

Mr et Mme Marzat ont eux aussi participé puisque l'aménagement intérieur de la boutique et la vitrine ont été financés par eux. Ce commerce est un réel atout pour le village. Comme l'est l'Agence Postale qui accueille maintenant, après travaux, beaucoup de monde, sans coût pour vous, contribuables.

Une procédure de mise en demeure pour péril est lancée pour deux immeubles. Le propriétaire du premier, avenue de Limoges s'est engagé pour des travaux en ce début d'année. Il faudra être vigilant. Le cas du deuxième, aux Trois Cerisiers (ancien bar) est plus compliqué puisque les propriétaires sont introuvables, y compris par le Trésor Public. Décédés ? Du coup, un voisin potentiellement acquéreur (et c'est le cas) ne peut le faire. Même s'ils sont de moins en moins nombreux, des bâtiments sont en ruine dans nos campagnes.

Au niveau de la voirie, plusieurs opérations ont été menées. Les besoins sont multiples, il faut faire établir des priorités. Nous sommes conscients qu'il reste à faire. Dans le bourg, une tranche de caniveaux rue de l'Hippodrome a été réalisée, le mur de soutien est protégé. Différentes voies ont été refaites dans la commune. Des travaux de busage ont été réalisés au niveau de Magoubert. Enfin, comme chaque année, nous avons réalisé en régie des travaux de nettoyage de fossés et d'amélioration de l'écoulement des eaux ainsi que de l'élagage. Ces opérations sont indispensables

pour tenter d'allonger la durée de vie des chaussées soumises ces dernières années à de fortes contraintes liées à des étés très secs puis à des inondations et surtout de lourdes charges.

Nous avons acquis du matériel nécessaire à l'entretien de la commune : benne, aspirateur de feuilles, cuve à fioul...

S'occuper de la marche d'une commune, c'est mettre le fer à l'ouvrage sans relâche et, une fois un chantier fini, on en démarre un autre. Je remercie les agents communaux, les adjoints et le conseil municipal de m'y avoir aidée...

Concernant l'école, la Municipalité a accompagné le projet Erasmus. L'aventure continue cette année pour nos CE2 qui iront à Florence..

Le marché communal s'étend tranquillement. Comme je l'ai déjà dit: : Petit Marché deviendra grand pourvu que les habitants lui prêtent vie. Il en va de même pour l'épicerie qui va rouvrir.

Pour clore 2019, la commission d'enquête a rendu son rapport après l'enquête publique concernant le projet éolien de « La Queue d'Ane ». Son avis défavorable à l'implantation de ces machines industrielles a rejoint la position du Conseil Municipal, en cohérence avec les inquiétudes de la population.

Beaucoup de bouleversements sont à craindre, notamment par la réorganisation des services publics qui continuent de délaisser nos campagnes. Notre indépendance n'est souvent qu'une illusion, nous ne maîtrisons pas tout : je pense par exemple à la taxe incitative des déchets ménagers, le plan local d'urbanisme intercommunal, l'école. Les petites communes risquent d'en pâtir.

Le tableau semble bien sombre, mais il nous reste notre territoire et notre population, et nous devons l'atténuer en développant les services à la population, les commerces de proximité comme nous le faisons déjà... Cela s'appelle la proximité et cela restera notre raison d'être.

Car au-delà des finances et des travaux, ce qui rend la vie agréable ici, ce sont bien sûr les beaux moments qui rythment la vie du village.

Je salue ici tous les acteurs de cette vie économique et associative, si riche qui font que de nouveaux habitants viennent à MIALLET.

Je ne finirai pas sans avoir le plaisir de vous présenter, de la part du conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de bonheur, de réussite, de santé, de solidarité à vous ainsi qu'à vos proches pour cette nouvelle année.

Dominique Marceteau

LE RECENSEMENT

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs. Deux agents recenseurs, recrutés par votre mairie, vous remettront vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, ils vous remettront des questionnaires papier qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous.



Au registre des délibérations 2019

Info pratique

Les administrés peuvent venir écouter les débats lors des conseils municipaux.



En bref... mais vous pouvez si vous le souhaitez en retrouver l'intégralité en mairie.

21/01/2019: - Demande de subvention DETR et Conseil Départemental pour accessibilité intérieure à la mairie. Demande de subvention DETR et Conseil Départemental pour rénovation et accessibilité du local commercial boulangerie.

29/03/2019: - Location local pour y exercer la vente de pain et pâtisserie.

- Acceptation de l'assurance vie (85229.26€) liée au leg de Mme BOUGEAULT- LAMANDE.

16/04/2019: - Affectation des résultats
- Vote des taux de fiscalité directe locale : Taxe habitation : 7.80%, Taxe Foncière : 14.43% et Taxe Foncière Non Bâti : 77.33% : pas d'augmentation.
- Vote des comptes de gestion et administratif.
- Vote Budget Primitif
- Création poste agent communal postal (temps non complet de 17h30 hebdomadaire).

03/07/2019: - Projet Eolien : courrier à ABOWIND

30/08/2019: - Composition du Conseil Communautaire
- Vote des subventions aux associations et subventions aux voyages scolaires.
- Tarifs de cantine : 2.10€ pour les enfants et 4.70€ pour les adultes.

25/10/2019: - Modification des statuts Communauté de Communes Périgord Limousin suite à changement d'adresse.

21/11/2019: - Projet éolien de la Queue d'âne. Le Conseil à l'unanimité s'oppose au projet. Le site envisagé est trop proche du bourg. S'appuyant sur le rapport défavorable du comité scientifique du PNR, il demande en outre l'application du Principe de précaution.

- Mise en œuvre du Compte Epargne Temps.

12/12/2019: - Validation du lancement de la procédure de cession de chemins ruraux suite à la demande de propriétaires.
- Création de deux postes d'agents recenseurs.

A savoir

LA MAIRIE:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12H30
Et de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
TEL: 05 53 62 84 20
mairie.de.miallet@wanadoo.fr



Présentation générale du budget communal

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	587 859,75	505 964,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
Résultat de fonctionnement reporté		81 895,75
Total de la section de fonctionnement	587 859,75	587 859,75

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	188 381,35	256 249,90
Restes à réaliser de l'exercice précédent	10 832,20	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	57 036,20	
Total de la section d'investissement	256 249,90	256 249,90
TOTAL DU BUDGET	844 109,65	844 109,65

Victime d'une coupure ou de dégâts électriques

Contactez ENEDIS

Service de dépannage
(24h/24 et 7j/7)

au 09 72 67 50 + numéro de votre département

Ou votre fournisseur d'accès.

Etat Civil



NAISSANCES

Maelys MABIALA, le 10 avril
Kassandra BONNET POSENATO, le 1er août

MARIAGES

27 février Marie-Rose DELMON et Jean-Pierre WACHTER

DECES

6 janvier Etienne VESVRE
21 mars Renée LAGARNAUDIE, épouse DIJOUX
17 avril Jean Pierre SUCHAREAUD
17 juin Jean ANDRIEUX
7 novembre Louis PRAGOUT
25 octobre Angèle BILLAT, épouse ROUSSARIE
4 décembre Pierre-Marie GRAND
21 décembre Pierre FEUVRAIS

Bonnes pratiques

Le brûlage: déclaration en mairie

Les propriétaires, qu'ils soient particuliers, exploitants agricoles ou forestiers, peuvent pratiquer des brûlages après avoir effectué une déclaration en mairie au moins 3 jours avant la date prévue.

Les feux ne peuvent être pratiqués que du 1er octobre au dernier jour de février, entre 10h et 16h.

Les amendes peuvent aller jusqu'à 450 euros et les sanctions sont bien supérieures en cas de sinistre.

Arrêté préfectoral consultable sur le site internet de la préfecture: www.dordogne.gouv.fr

Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques en ligne

Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire...

La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française dont le site: www.service-public.fr.

Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

L'agence postale communale



Cette Agence Communale est le lieu de proximité pour les opérations postales et financières. Vous pourrez y réaliser les opérations suivantes :

ER et COLIS

ite à avis de passage du facteur
poste à usage courant
io et d'enveloppes Prêt-à-Poster
compris recommandés

ES FINANCIERS

ompte Épargne **du titulaire** (dans la
ours glissants - uniquement remis au
te majeur et capable)
e pour traitement selon les règles en
ces sur CCP et Compte Épargne **du**
€, par période de 7 jours glissants).
ée d'une tablette numérique en libre-
sites internet de La Poste et de La
ale notamment.

**ur faire fonctionner cette Agence
ice année 2020 à chacun.**

service entièrement ions aux usagers

**Départemental des Déchets de
teur privilégié pour :**

posant le foyer...)
(bacs détériorés, badges défec-
es à la facturation, à la réduction
ns pratiques
e incitative.

ers
urtaxé)
.fr



Infos pratiques

Horaire d'ouverture:

Du mardi au samedi de
9h à 12h

05 53 52 30 23

Numéros utiles aux
clients:

La Poste: 3631 (service
gratuit + prix appel)

La Banque Postale : 3639
(service 0,15€/min + prix
appel)

Achats sur le site internet de
La Poste

Merci aux internautes locaux
qui grâce à leurs achats, aug-
mentent le chiffre d'affaires de
l'Agence Communale.

Rappel

Pour bien distribuer le
courrier et les colis, il est
beaucoup plus efficace
d'avoir une boîte aux
lettres. D'autant que c'est
obligatoire.

Et merci d'écrire votre
nom de famille quand ce
n'est pas fait.



Nous savons bien que la vie n'est pas éternelle mais quand c'est un des nôtres qui s'en va c'est une déchirure... Nous compatissons à la douleur des familles de Angèle, Renée, Etienne, Jean Pierre, Jean, Louis, Pierre, Pierre-Marie et bien sûr celle de Martine Fredon, notre pharmacienne, qui n'apparaît pas dans les registres d'état civil de la commune mais qui aimait tant Miallet et qui nous a quittés le 13 avril 2019.
Dominique Marceteau

Du côté de l'Europe: nos écoliers en Italie

Les élèves de CE2 de la classe de Mme CIANNAMEA sont partis le 1^{er} avril 2019 pour Florence où ils ont retrouvé les jeunes italiens. Le programme prévoyait trois jours de travail et d'échanges communs : les CE2 sont allés à l'école de Livourne, ce qui a permis de projeter le film de la pièce des CP-CE1 et bien sûr de répéter le spectacle une ultime fois avant de le présenter aux familles des élèves italiens ; puis le moment tant attendu et redouté de la représentation lors du Festival de théâtre des jeunes en langue française, organisé par l'Institut Français de Florence est arrivé; enfin, ce temps commun s'est achevé par des visites de musées, que nos petits mialletais ont poursuivi le lendemain. Les élèves sont rentrés la tête pleine de souvenirs.

Le projet, avec l'accord de la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale, a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence européenne Erasmus. Le financement accordé a permis que les séjours soient gratuits pour les familles et favorise ainsi l'égalité des chances pour tous. Le projet durera au total deux années scolaires. La suite au printemps 2020...



La bibliothèque

Vous aimez lire ! Alors venez nous voir à la bibliothèque située sur la place de la Mairie le mardi et le vendredi de 9H30 à 11H30.

Nicole ou Francine se feront un plaisir de vous accueillir.

Nous vous proposerons des livres pour les enfants, des documentaires, des romans, des romans policiers, des livres écrits en anglais.

Si nous ne possédons pas le livre que vous souhaitez nous pouvons vous le procurer auprès de la bibliothèque départementale. Si vous ne pouvez vous déplacer, nous pouvons vous porter les livres à domicile. Le prêt est gratuit

